



*Monsieur le Directeur Général Adjoint*

*Vous avez prévu de visiter le Service National de l'Enregistrement sur le site de Roanne ce mardi 24 janvier après midi.*

*Dans ce cadre, une rencontre avec les organisations syndicales départementales est organisée en fin de matinée à St Etienne.*

*Lors de votre dernière visite dans la Loire, nous n'avons pu constater qu'un échange unilatéral de votre part.*

*Tant sur la teneur de vos propos, que sur la façon dont vous vous êtes adressé à nous, nous avons ressenti unanimement un manque total de respect de votre part.*

*Dans ce contexte les représentants des personnels de la DDFIP 42 préfèrent ne pas vous rencontrer et vous adresser ce communiqué.*

*En effet, nous ne cautionnons pas ce simulacre de dialogue.*

*Nous faisons remonter année après année, les difficultés rencontrées par les agents de la DGFIP, notamment liées aux restructurations incessantes, à la baisse drastique des emplois et donc à la perte de repères et de sens des missions.*

*La seule réponse de la DG est le NRP, les suppressions massives d'emplois, les déplacements de personnels sans fin et bientôt de nouvelles réformes qui vont encore s'abattre sur la DGFIP.*

*Ensuite, vous communiquez à outrance sur le fait que vous relocalisez des emplois dans les DDFIP. Dans la Loire on nous a informés de la création de 15 emplois au SNE en 2023 (6 C et 9 B). Or, dans le même temps, aucun appel à candidatures n'a été lancé pour cette structure et bien sûr aucune communication, que ce soit en local ou en national.*

*Dans ces conditions, il est bien difficile pour les collègues qui passent des concours de déterminer des perspectives d'affectation dans notre département, du fait de :*

*-la non-montée en charge du SNE*

*-la non application des Lignes Directrices de Gestion Mobilité*

*Rien de ce qui est voté en CSAR n'est appliqué.*

*De plus, la loi transformation de la Fonction Publique, d'août 2019, impose une négociation annuelle sur le régime indemnitaire. Cela a été également de nombreuses fois demandé par les agents de la DGFIP lors du Grand Remue Ménages. En 2022, le Directeur Général n'a rien fait pour acter l'implication et la conscience professionnelle de tous les agents de la DGFIP.*

*Enfin, vous vous préparez à annoncer une rationalisation des services de contrôle fiscal, à rebours de la demande forte de justice fiscale demandée par les Français. Le remplacement des agents expérimentés de la programmation par l'intelligence est déjà presque acté, alors que les résultats financiers peinent à convaincre les acteurs de terrain du contrôle fiscal. Un mépris de plus vis-à-vis de la compétence professionnelle des agents ajouté à une parfaite méconnaissance des réalités sur le terrain.*

*C'est pour cette raison, que nous refusons d'assister à cet entretien, ce qui vous évitera des effets d'annonce qui ne débouchent sur rien.*

